

Pigeons et corbeaux : battues et dépôts de plainte

Vu 2 fois | Le 10/05/2016 à 05:00 | Réagir

EDITION ABONNÉ



■ Une présence bien envahissante mais des tirs de régulation qui font polémique. Photo d'archives Le JSL



Pour se débarrasser d'oiseaux citadins devenus trop nombreux, plusieurs communes de Saône-et-Loire ont sollicité les chasseurs locaux pour organiser des battues. Des opérations qui ne suscitent en général que peu de contestation des habitants, souvent agacés par une présence massive et nuisible. Mais plusieurs communes, Charolles, La Clayette ou Blanzay en Saône-et-Loire, Luzy juste à côté, ont fait l'objet ces derniers jours de lettres d'une association d'Eure-et-Loir, la Nalo (Nos amis les oiseaux), dénonçant ces pratiques et menaçant de dépôts de plainte contre les mairies et les auteurs des tirs. En cause selon eux, le non-respect de la réglementation concernant les tirs aux abords d'habitations et la violation d'une directive européenne considérant le pigeon biset (pigeon des villes, Ndlr) comme un animal domestique.

Les communes concernées expliquent avoir pris toutes les mesures pour s'assurer du respect des lois. Au niveau national, l'association totalise pour l'instant sept dépôts de plaintes... et aucun jugement n'est allé dans son sens.